

EXAMEN MODULE

**« UE3 – L'ENVIRONNEMENT DE L'ASSUREUR ET DE
L'ASSURE »**

Lundi 18 juin 2012

14 H 30 – 17 H 30

Durée 3 heures

(ni document ni calculatrice autorisés)

Première partie

Vous devez répondre aux questions suivantes par l'approche conceptuelle (définition, mécanismes, etc.) et par l'illustration (exemple d'application).

- 1 Construction de la réglementation européenne et sa transposition dans les droits nationaux : Expliquez les mécanismes.
- 2 La Croatie va bientôt rejoindre les pays membres de l'Union Européenne. Quelles seront ses obligations en matière de réglementation en assurances ?
- 3 Quelles sont les grandes zones d'influence du marché de l'assurance européenne ?
- 4 Quels sont les 3 piliers de solvency II ?
- 5 Faites le point sur les directives en matière d'intermédiation en assurances.
- 6 Quelles sont les caractéristiques du marché de l'assurance européen (concentration des acteurs) ?
- 7 Insurance Europe (ex- CEA) = Rôle et missions ?
- 8 Qu'est-ce que la Licence unique ?

- 9 Choix des Etats et assurances privées : Influences respectives?
- 10 Dans un contrat d'assurance type, distinguez la sphère du droit du contrat de celle du contenu des garanties.
- 11 Identifiez les différents types de fiscalité applicables au secteur de l'assurance.
- 12 Citez une Directive européenne hors assurance de votre choix. Vous en donnerez l'objet et l'incidence sur le secteur de l'assurance.

Deuxième partie – Sujet de réflexion

On peut fréquemment lire que malgré les 3 générations de Directives européennes, la LPS en assurance ne s'est pas développée. Partagez-vous cet avis ? Justifiez.